RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SCI ABM 146
Société civile immobilière au capital de 5 000 euros
Siège social : 146, rue Paradis 13006 [redacted]
R.C.S. [redacted] 532 722 287

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 29 novembre, les associés de la société se sont réunis en assemblée, au siège social.

Monsieur Antoine MILLIARD préside la séance en qualité de gérant associé de la société.

Sont présents :

- Monsieur Julien MILLIARD, associé, titulaire de 499 parts ;
- Monsieur Antoine MILLIARD, associé gérant titulaire d'une part.

Le gérant constate que tous les associés sont présents, en conséquence la présente assemblée est considérée comme régulièrement réunie et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

La nomination de Julien MILLIARD en tant que co-gérant de la société.

Plus personne ne demandant la parole, il est mis aux voix la résolution suivante :

Première résolution :

L'assemblée générale décide de nommer Julien MILLIARD né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] de nationalité [redacted] célibataire
en tant que co-gérant à côté de ce jour.
Monsieur Julien MILLIARD a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Monsieur Julien MILLIARD afin de réaliser cette opération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par toutes les parties.

M. Julien MILLIARD

[redacted]

M. Antoine MILLIARD

[redacted]